

Objectifs

- Assimiler le cadre réglementaire relatif au poste de référent sécurité
- Acquérir les connaissances pour élaborer et mettre en œuvre un politique de sécurité
- Assurer la prévention et la maîtrise des risques de votre entreprise

Public et prérequis

Personne compétente désignée par l'employeur
 Animateur sécurité
 Membres du CSSCT
 Membre du CSE
 Correspondants QSE / QSE

Tarif Inter : 1350 €HT/participant

Intra : sur devis

Dispositif de suivi - Validation des acquis –

Support stagiaires

Fin de formation

- Ouverture de la session : Recueil des attendus des stagiaires – Tour de table
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation continue tout au long de la formation (Exercices, quizz, Etudes de cas, reporting collectifs)
- Test Validation des acquis en fin de formation
- Fermeture de la session : Retour sur les attendus recueillis
- Questions/réponses
- Remise du support sur clé USB
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de formation individuelle

Moyens pédagogiques techniques, encadrement et animation

- Formation en présentiel
- Exercices sur l'analyse de situations
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur, paper board
- Support de formation PowerPoint
- Support remis aux participants sur clé USB
- Formateur : animateur/consultant en prévention des risques professionnels

Effectif préconisé par session :

3 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum

Durée

➤ **35 heures si 1^{ère} désignation**

➤ **21 heures si renouvellement**

Programme

Partie théorie

Introduction aux enjeux

- Enoncé des enjeux humains liés à la sécurité au travail : statistiques et indicateurs santé sécurité
- Définition des termes relatifs aux risques et accidents professionnels
 - Qu'est-ce qu'un accident de travail ?
 - Qu'est-ce qu'un accident de trajet ?
 - Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle ?

Appréhender les enjeux relatifs à la sécurité et aux accidents de travail

- Prendre connaissance du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi que celui de la gestion administrative des accidents du travail
- Se focaliser sur les enjeux réglementaires de la sécurité : énoncé des principaux textes
- Prendre connaissance de la législation relative à l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés

Se représenter les principes généraux de prévention des risques professionnels pour un référent sécurité

- Prendre connaissance des principales obligations réglementaires du code du travail
- Focus sur les responsabilités de l'employeur : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

Partie pratique

- Comment réaliser une analyse d'une situation de travail ?
- L'évaluation des risques : pourquoi est-elle importante ? Comment la réaliser ?
- Se représenter les dangers et risques inhérents à l'environnement de travail
- Se sensibiliser sur les indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions : Comprendre leurs rôles dans la démarche de prévention, comment les définir ?
- Visualiser la documentation sécurité et les sites internet utiles
- Appréhender les rôles des acteurs internes et externes de la sécurité
- Les Arbres des Causes : Comment les construire ?
- Prendre conscience de l'importance de cet outil
- L'étude des accidents de travail
- Appréhender l'affichage obligatoire sur le lieu de travail selon la réglementation
- Les visites générales périodiques : quid des obligations et des éléments à respecter

Jeux de rôles pour immerger le stagiaire dans le rôle du référent sécurité